

ARMAND DE DECKER FLINGUÉ par son ancien bras droit

▶ Le bourgmestre démissionnaire d'Uccle cumulera pension de bourgmestre et salaire de député

▶ L'ambiance est des plus tendues à Uccle, à un an des élections communales ! Marc Cools (MR), premier échevin de l'entité, s'en est publiquement pris hier au bourgmestre démissionnaire Armand De Decker, inquiet dans l'affaire de Kazakhgate. En cause : le fait que l'ancien homme fort d'Uccle compte bien bénéficier de sa pension de bourgmestre et de ses revenus de député.

"Le bourgmestre démissionnaire d'Uccle a annoncé qu'il renonçait à la rémunération de bourgmestre à laquelle il pouvait encore prétendre pendant quelques semaines jusqu'à la désignation de son successeur. Il n'a par contre pas précisé qu'il avait demandé de pouvoir bénéficier à partir de ce moment de sa pension de bourgmestre", a déploré Marc Cools.

"Une pension qu'il va pouvoir cumuler avec son traitement de député (environ 10.000 euros brut par mois). Même si le cumul après 65 ans d'une pension et d'autres revenus professionnels est légal, la décence aurait voulu qu'il attende de ne plus être parlementaire pour pouvoir bénéficier de sa pension de bourgmestre", ajoute encore Marc Cools. "D'autant plus que son épouse (Jacqueline Rousseaux, Ndlr) est également députée bruxelloise et que tous deux ont encore d'autres mandats rémunérés."

Pour rappel, la section MR d'Uccle a élu Boris Dilliès (MR) en juin dernier comme

bourgmestre de l'entité en remplacement d'Armand De Decker. Une fonction que bri-

guaît également Marc Cools qui assurait systématiquement l'intérim à la tête de la commune lorsqu'Armand De Decker était absent.

DU CÔTÉ DES ÉCHEVINS libéraux, c'est la stupefaction. "Il faut consacrer notre énergie à défendre la population et non à faire des attaques personnelles à l'encontre d'une personne qui a demandé à être mise à la pension. Une demande qui a d'ailleurs été faite en collège et à laquelle ne s'était pas opposé Marc Cools, explique l'échevin Eric Sax (MR). Je suis assez étonné de cette réaction qui provient d'un homme frustré de ne pas avoir pu récolter une majorité de voix de la part de ses collègues pour obtenir la place de bourgmestre en remplacement du bourgmestre démissionnaire. Je ne comprends d'autant pas ce scud envoyé à Armand De Decker qui lui avait accordé sa confiance en tant que premier échevin."

Emmanuel De Bock, chef de file de l'opposition Défi, déplore cette situation mais estime toutefois "étonnant de mettre ce différend sur la place publique alors que Marc Cools a lui-même cumulé pendant 15 ans et bénéficié d'indemnités de départ en plus de son échevinat et d'autres intercommunales", conclut l'élu amarante.

Arnaud Farr

REACTION

DR



Thibaud Wyngaard
CHEF DE FILE DE
L'OPPOSITION
ECOLO

"Moralement très discutable"

"Si les informations dévoilées sont exactes, c'est certes légalement inattaquable, mais c'est moralement très discutable, pour ne pas dire franchement inopportun. Qui plus est dans le contexte actuel et dans le chef d'un maire sortant qui se doit, nous l'avons dit en d'autres occasions, d'endosser un rôle d'exemplarité. On se souviendra qu'il a été reproché, à juste titre, au bourgmestre de la ville de Bruxelles de percevoir des indemnités de sortie alors qu'il occupait au même moment plusieurs mandats rémunérés."